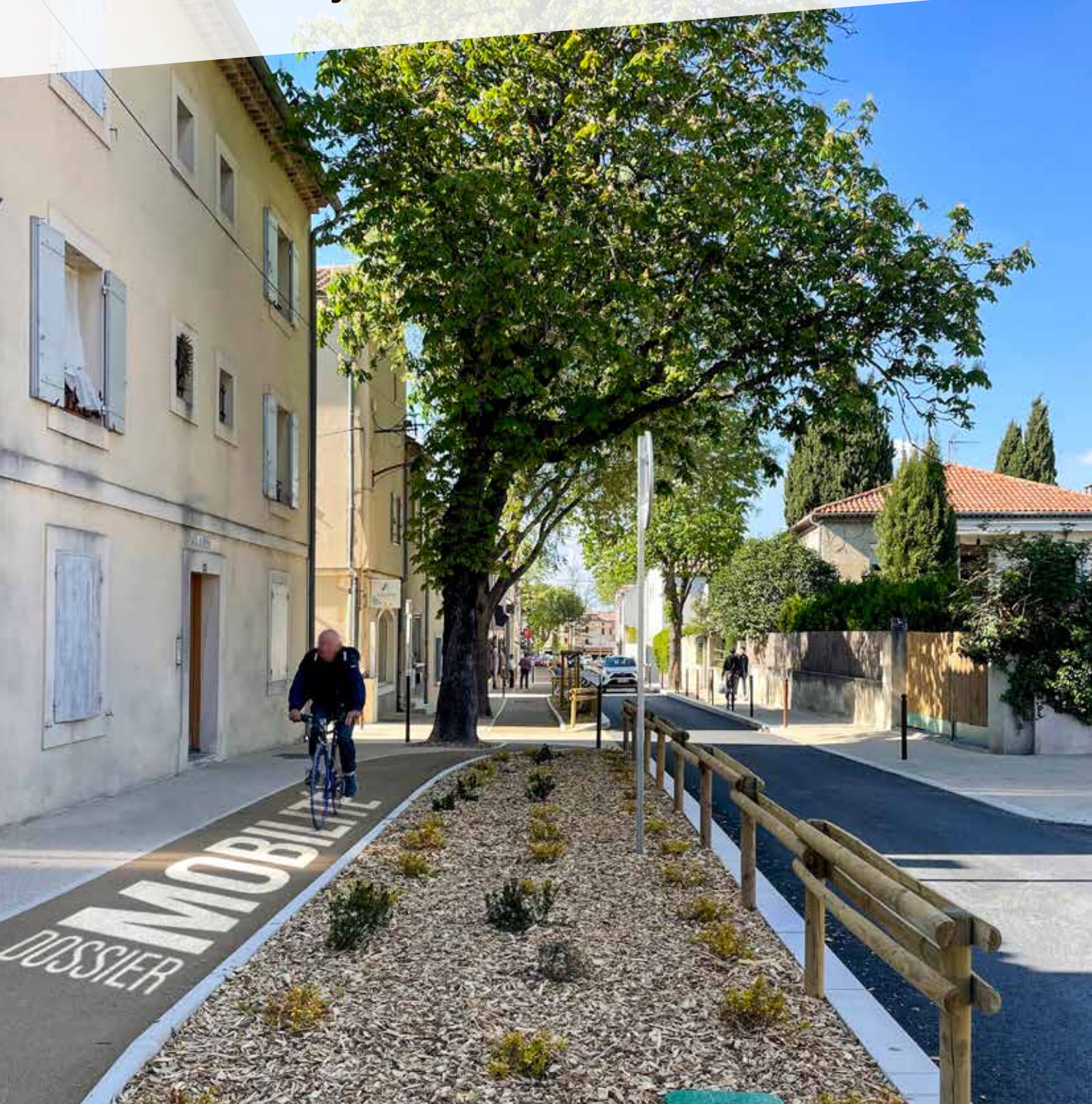


# JOURNAL MUNICIPAL

N° 72 MAI 2023

de Saint-Rémy-de-Provence



## ENVIRONNEMENT | P.7

Tous ensemble contre  
le moustique-tigre !

## AMÉNAGEMENT | P.9

L'avenue Durand-Maillane  
métamorphosée

## EN TÊTE D'AFFICHE | P.18

Qui sera la prochaine  
Dame de Saint-Rémy ?





## SOMMAIRE

Séjours d'été et centre de loisirs .....	P. 4
Une classe cadets de la sécurité civile au collège .....	P. 5
Le skatepark réaménagé avec le budget participatif .....	P. 6
Tous ensemble contre le moustique-tigre ! .....	P. 7
Modernisation du réseau d'eau : encore un peu de patience .....	P. 8
L'avenue Durand-Maillane métamorphosée .....	P. 9
<b>Dossier :</b>	
<b>La mobilité est un sujet qui concerne tout le monde</b> .....	P. 10
Agenda culturel .....	P. 14
Le Saint-Rémy des années 1950 entre aux archives .....	P. 15
Expressions libres .....	P. 16
La mairie recrute ! .....	P. 17
En tête d'affiche : Qui sera la prochaine Dame de Saint-Rémy ? .....	P. 18
État civil .....	P. 19

### Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

**Direction de la publication :** Hervé Chérubini

**Rédaction :** Sébastien Hostaléry, Émeline Beaugeois, Alexandra Roche Tramier, Audrey Morant

**Iconographie :** A. Morant, Familles rurales, Harald Morath, FNSPF - Alice Soisson, S. Hostaléry, Freepik, Just Happiness, Christophe Prince, openstreetmap.org, Roger Olivier, Cellule Communication UDSP 16 / Sdis 16, Sonia Baculard, CCAS, Gaëlle Gascon, Gabriel Colombet

**Mise en page :** A. Morant, service communication, mairie de Saint-Rémy-de-Provence

**Impression :** Imprimerie Lacroix

Imprimé sur papier 100% recyclé (Nautilus Classic)

**Dépôt légal :** à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence  
Place Jules-Pellissier  
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex  
Tél. 04 90 92 08 10

[www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr)

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence sur les « app stores » Apple et Android



## LE MOT DU MAIRE



Ces dernières semaines ont vu l'achèvement d'un des gros chantiers du mandat municipal : celui de la première tranche de la rénovation de l'avenue Durand-Maillane, caractérisée par un rééquilibrage de la place de la voiture, de la marche et du vélo, afin de promouvoir une cohabitation paisible des différents modes de déplacement choisis par les usagers.

Hasard du calendrier, cette belle période printanière où l'on a envie de passer du temps en extérieur est aussi celle où le diagnostic de l'étude mobilité, engagée il y a deux ans, est enfin achevé et rendu public. Très complet, abordant sur plus de 130 pages les nombreux aspects de nos déplacements et leurs enjeux, ce diagnostic peut difficilement être résumé en quelques paragraphes. C'est néanmoins ce que nous avons voulu faire, dans le dossier central de ce numéro, en restituant les points-clés qui guideront la municipalité ces prochaines années dans l'élaboration de sa stratégie de mobilité durable (stratégie qui vous sera présentée dans un prochain numéro). Pour plus de détails, rendez-vous sur le site de la ville où le diagnostic intégral est disponible en téléchargement.

Ce numéro fait également la part belle aux initiatives empreintes de civisme et de citoyenneté : notamment la classe sécurité civile qui va voir le jour au collège à la rentrée, le séjour européen à Strasbourg avec la Maison de la jeunesse, un point d'étape sur les projets du budget participatif portés par les Saint-Rémois, et, dans un tout autre domaine, un rappel des comportements que nous pouvons tous adopter pour contribuer, chacun à notre niveau, à lutter contre le moustique-tigre.

Vous ferez enfin connaissance avec les 3 candidates à l'élection de la prochaine Dame de Saint-Rémy, qui représenteront nos traditions pendant les deux prochaines années. Rendez-vous le 10 juin en mairie pour suivre l'élection !

*Hervé Chérubini*

**Hervé Chérubini**

Maire de Saint-Rémy-de-Provence  
Président de la Communauté de communes  
Vallée des Baux – Alpilles



# SUCCÈS DES SÉJOURS D'ÉTÉ

Les colonies de vacances proposées par la ville de Saint-Rémy-de-Provence pour les 6-16 ans, en juillet et en août, rencontrent un franc succès : les séjours d'été au vert dans les Alpes, en Ardèche et en Lozère affichent déjà complet ! Deux autres séjours sont proposés par ailleurs par la Maison de la jeunesse, l'un dans les Alpes pour les jeunes de 11 à 13 ans et l'autre en Corse pour les 14-17 ans ; les inscriptions auront lieu respectivement les mercredis 13 mai et 7 juin, de 14h à 18h.

« Un éventail d'activités sportives, ludiques et de découverte figure au programme et promet à tous des expériences et des souvenirs inoubliables », indique **Isabelle Plaud**, adjointe au maire chargée de la jeunesse. Et c'est parce que ces séjours enrichissent cette période de la vie où chaque enfant, chaque ado se construit et

s'épanouit au contact d'autres jeunes du même âge, que la ville de Saint-Rémy-de-Provence consacre cette année encore plus de 30 000 euros pour leur proposer un programme de qualité, mais aussi pour soutenir les familles avec des tarifs adaptés, en fonction du quotient familial. Pour les familles dont le QF est inférieur à 900,

une aide complémentaire peut éventuellement être accordée par la CAF.

**Information importante pour la Corse : la priorité est donnée aux jeunes qui ne s'y sont jamais rendus lors d'un séjour.**

Pour les séjours organisés par la Maison de la jeunesse, les familles intéressées peuvent contacter la MDJ au 04 90 90 56 17 ou à jeunesse@ville-srdp.fr



## Le centre de loisirs très apprécié

Quatre mois après sa reprise par l'association Familles rurales, le centre de loisirs de Saint-Rémy-de-Provence connaît une augmentation du nombre d'inscrits, notamment parmi les plus petits. En plus des activités de loisirs des mercredis et des vacances scolaires, il organise des séjours d'été thématiques destinés aux enfants et aux adolescents, qui complètent l'offre proposée par la commune.

L'association Familles rurales a repris le projet pédagogique du centre de loisirs, avec l'aide d'une subvention de la ville de 81 400 €. Elle en assure l'accueil et les activités, propose plusieurs séjours d'été en juillet et en août, adaptés à l'âge des enfants. Un « Premier séjour » destiné aux plus petits leur permet de découvrir la vie d'une colonie de vacances avec deux nuitées et des activités de baignade ou

d'équitation en journée. Plusieurs « Séjours numériques » et « Séjours sport en pleine nature » emmènent les enfants et les ados visiter le Futuroscope et le Parc Mendès-France, ou encore pratiquer des activités sportives, escalades, baignades en rivière, VTT...

Pour toute information, contacter le centre de loisirs : 07 72 51 61 08 ou al.saint-remy-de-provence@famillesrurales.org

## Séjour civique à Strasbourg

Une vingtaine de jeunes de 11-17 ans de la Maison de la jeunesse étaient fin avril à Strasbourg où ils ont visité la ville et le parlement européen, avant de découvrir la ville de Fribourg-en-Brisgau, au pied de la Forêt noire, et de passer deux jours inoubliables à Europa Park, le plus grand parc à thèmes d'Allemagne. Un beau séjour pour apprendre à connaître l'Europe et ses différentes cultures !

# UNE CLASSE CADETS DE LA SÉCURITÉ CIVILE AU COLLÈGE

Dans le cadre d'un partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône (SDIS-13) et la commune de Saint-Rémy-de-Provence, le collège Glanum accueillera sa première classe de cadets de la sécurité civile, constituée de 15 élèves volontaires, à la rentrée de septembre.



Les jeunes collégiens et collégiennes regroupés dans cette classe de 5<sup>e</sup> bénéficieront d'une formation à la prévention et aux gestes de sécurité. Durant l'année scolaire, leur emploi du temps sera adapté pour leur permettre de participer à des activités de sécurité incendie (exercices d'évacuation...) et de mise en sureté (protéger, alerter, secourir...), pour devenir référent dans leur établissement.

« Les cadets apprennent à identifier les risques et sont formés aux gestes qui sauvent », indique **Isabelle Plaud**, ad-

jointe au maire chargée de l'éducation et de la jeunesse. « De plus, leur participation aux commémorations et les visites organisées au SDIS 13, à Marseille, et au centre de formation départemental des sapeurs-pompiers à Velaux, contribuent à les sensibiliser aux métiers de la sécurité civile. »

À l'issue de l'année scolaire, les élèves recevront une attestation de formation « classe cadets de la sécurité civile », ainsi qu'une attestation premiers secours civiques niveau 1 (PSC-1).

## Une démarche de responsabilisation pour les collégiens

Une convention signée en février dernier entre le collège Glanum et la commune fait participer les élèves soumis à une sanction disciplinaire, en dehors des heures de cours, à des missions au sein des services municipaux.

« La mesure de responsabilisation est une sanction éducative et individualisée, inscrite dans le code de l'éducation », précise **Isabelle Plaud**. « Cette mesure est proposée à l'élève, en accord avec ses parents, comme une alternative à une sanction plus lourde ou à un renvoi du collège ; elle permet d'éviter un processus de déscolarisation. »

Au collège Glanum, les mesures de responsabilisation ont déjà concerné deux élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Les tâches effectuées durant ces quelques heures de mission dans les services municipaux, le midi ou le samedi, leur ont été confiées en adéquation avec les fautes commises. Ainsi, pour une sanction relative à un problème de comportement, une mission à un poste d'accueil sera confiée à l'élève : une démarche bénéfique qui engage à une réflexion sur la portée de ses actes.



## AMBASSADEURS CONTRE LE HARCÈLEMENT

La Maison de la jeunesse participe à 2 dispositifs mis en place au lycée agricole (Les Sentinelles) et au collège Glanum (Phare), destinés à former des jeunes et des adultes à l'identification et à la prévention des situations de harcèlement.

Ces dispositifs orientent et accompagnent également ceux qui en seraient victimes. En effet, formés comme « ambassadeurs », des collégiens et lycéens ont ainsi la possibilité de se réunir au sein de leur établissement et de recevoir les élèves en situation de harcèlement scolaire ou autre.

« Beaucoup de choses peuvent se passer dans la vie d'un ado, à un âge où l'on se construit par rapport aux autres et avec les autres. C'est aussi l'âge pour commencer à exercer sa citoyenneté. »

**Isabelle Plaud**

En parallèle, la MDJ, en partenariat avec la Maison des adolescents (MDA), a organisé le 5 avril dernier une soirée à destination des familles, à laquelle ont assisté des élèves du collège et du lycée, avec *escape game*, jeux et table de débat.



# LE SKATEPARK RÉAMÉNAGÉ AVEC LE BUDGET PARTICIPATIF

**Le budget participatif, c'est du concret ! Le projet d'amélioration des modules du skatepark et de réhabilitation de la buvette, proposé par l'association Ride Club de Saint-Rémy-de-Provence, est sur le point d'être achevé.**

L'idée avait été proposée dans le cadre de la première édition du budget participatif, par le Ride Club de Saint-Rémy-de-Provence qui souhaitait améliorer le skatepark et ses équipements, construit en 2009. Le but de cette association saint-rémoise, fondée en 2021 : développer la pratique des sports de glisse (skate, BMX, roller ou trottinette) en organisant des journées d'initiation toute l'année, des événements ponctuels et des compétitions.

Pour se faire, il s'avérait nécessaire, d'une part, de réhabiliter la buvette et, d'autre part, d'améliorer les modules du skatepark en prolongeant la rampe existante sur le parcours intérieur et en élargissant la dalle en forme de vague sur le parcours extérieur du bowl.

Les travaux de la buvette (peinture intérieure, évier...) sont à présent terminés et la rampe en ferronnerie a été posée ; les travaux d'extension de la dalle de

béton, en cours d'étude, seront réalisés avant l'été.

Montant de l'opération : environ 31 000 €



**Parmi les projets lauréats de la première édition, plusieurs ont déjà été réalisés par la ville en 2022 :**

- le versement d'une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique,
- la passerelle reliant le quartier les Jardins au lac de Barreau,
- l'aménagement piéton en entrée de ville à l'Argelier,
- le déploiement d'arceaux vélos supplémentaires.



**Les autres sont en cours de réalisation et verront le jour avant la fin de l'année 2023 :**

- aménagement du parking du plateau de la Crau,
- finalisation de la sécurisation de l'entrée de ville au niveau du lotissement de l'Argelier,
- balisage du circuit de promenade autour du quartier des Jardins,
- création d'un terrain de basket pour la pratique du 3x3 au Cosec,
- installation de 2 bornes de réparation vélos,
- installation de cendriers de sondage,
- extension du sentier botanique au Vallon Saint-Clerg,
- aménagement d'un espace de détente à La Croix du canal.

## Cérémonie des lauréats du 2<sup>e</sup> budget participatif

Vendredi 2 juin 2023 à 19h, les projets lauréats de la 2<sup>e</sup> édition du budget participatif, élus par les habitants, seront présentés au public dans les arènes Barnier.

Les projets retenus seront réalisés par la commune, durant les 2 prochaines années.

# TOUS ENSEMBLE CONTRE LE MOUSTIQUE-TIGRE !



Avec le printemps revient le moustique-tigre et les nuisances qu'il occasionne. Pour limiter celles-ci, le meilleur moyen reste de le priver d'eau afin qu'il ne se reproduise pas. Nous vous proposons une *check list* des bons gestes à adopter pour participer, chacun à notre niveau, à cette lutte dite « anti-vectorielle ».



### JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Gamelles d'animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin...



### JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux, arrosoirs, poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets...



### JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

- Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux...



### J'ENTRETIENS

régulièrement mon jardin pour réduire les sources d'humidité, gîtes de repos des moustiques

- J'élague et je débroussaile.
- Je ramasse les fruits tombés.
- Je ramasse les déchets végétaux...



### JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, lieux propices à la ponte

- Déchets de chantier.
- Boîtes de conserve.
- Vieux pots de fleurs cassés...



### JE COUVRE

de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin toutes réserves d'eau

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux.
- Regards.
- Fûts divers...



- Remplissez vos coupelles avec du sable ou des billes d'argile.
- Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, qui consommeront les larves de moustiques-tigres.
- Ventilez pour éloigner les moustiques adultes.

Plus d'informations sur [www.moustiquetigre.org](http://www.moustiquetigre.org)

## MOINS DE DÉPÔTS SAUVAGES AVEC LES BACS INDIVIDUELS

Mise en place à l'automne 2021 par la Communauté de communes, la collecte des déchets ménagers et recyclables en porte-à-porte, au moyen des bacs individuels jaunes et noirs et grâce aux habitants qui jouent bien le jeu, a atteint ses objectifs : elle a en effet permis d'augmenter significativement le tonnage de déchets recyclés, de diminuer le tonnage global des déchets collectés et de réduire les incivilités (dépôts sauvages).

Quelques consignes pour continuer d'améliorer ce dispositif :

- pensez à bien rentrer les bacs en dehors des jours de collecte, pour éviter que le vent ne les emporte une fois vidés,
- disposez votre bac en bordure de voie publique, la poignée présentée côté rue, sans gêner la circulation des piétons et des véhicules.

Merci à tous !

## On inaugure !

Le jeudi 8 juin 2023 à 18h aura lieu l'inauguration de la centrale photovoltaïque de Saint-Rémy-de-Provence au chemin des Mèjades (sur le site de l'ancienne décharge municipale).

Venez découvrir ce nouvel équipement, achevé à l'été 2022, construit et maintenu par Provence Éco Énergie. Avec 12 500 panneaux photovoltaïques, la centrale produit en un an environ 6 500 MWh par an, soit la consommation d'environ 1 380 foyers, et permet d'éviter l'émission de 4 841 tonnes de CO<sub>2</sub>.

À noter dans vos agendas !



# MODERNISATION DU RÉSEAU D'EAU : ENCORE UN PEU DE PATIENCE



Les travaux engagés par la Régie de l'eau et de l'assainissement début mars, à proximité du Mas de Sarret et avenue Jean-Moulin, vont se poursuivre à compter de mi-mai en bordure de l'avenue du général Goislard de Monsabert (D99), jusqu'au chemin des Méjans. Consistant notamment à remplacer une conduite d'eau potable vétuste, essentielle pour l'alimentation en eau de toute la commune, ils doivent durer jusqu'à fin juillet.

Sur l'avenue Jean-Moulin, les travaux seront achevés mi-mai ; des tests seront ensuite pratiqués en juin pour vérifier la fiabilité de l'installation, avant la mise en place des enrobés définitifs sur la chaussée.

À partir de mi-mai et jusqu'à fin juillet, les travaux vont basculer sur la D99, entre le le rond-point du Mas de Sarret et le Pont-Bâche, le long de la piste cyclable : l'impact sur la circulation sera donc moindre qu'au début du printemps.

## Sécuriser l'approvisionnement

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité d'un important projet engagé il y a plusieurs années par la Régie de l'eau :

renouveler en sous-sol la conduite dite « de refoulement », très ancienne, qui amène l'eau potable de la station de pompage des Paluds jusqu'aux réservoirs des Antiques et des Alpilles, d'où elle est ensuite redistribuée dans tous les foyers saint-rémois.

La conduite ayant déjà été renouvelée ces dernières années entre les Paluds et le Pont-Bâche d'une part et sous l'avenue de la Libération d'autre part, il faut désormais relier ces deux portions neuves.

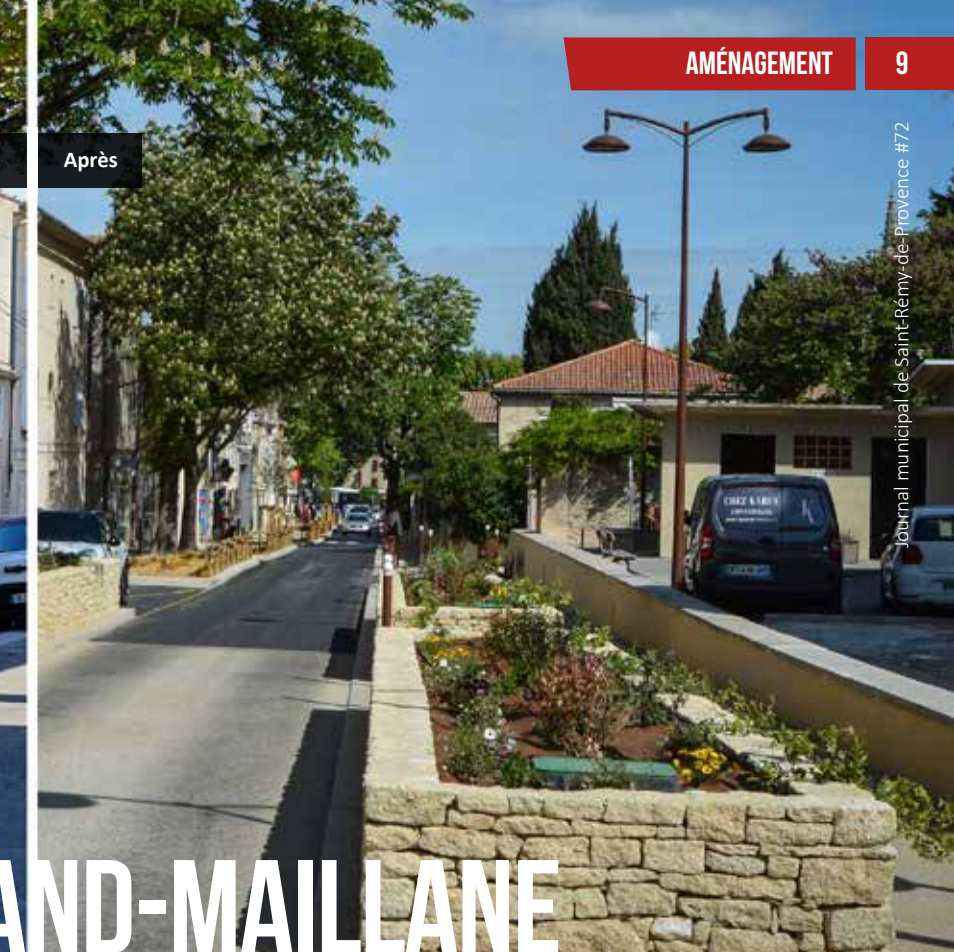
C'est là tout l'objet des travaux en cours : à la fois remplacer une canalisation vétuste, qui a déjà rompu en août 2022, mais surtout continuer à moderniser le réseau d'eau, pour sécuriser l'approvisionnement de tous les Saint-Rémois, réduire les fuites et la consommation d'énergie nécessaire pour pomper l'eau dans la nappe phréatique. Dans le secteur, enfin, le réseau de distribution est également renouvelé.

Le maillage définitif de ces conduites renouvelées à l'ensemble du réseau aura lieu au mois de novembre. « *Ce chantier de modernisation de nos infrastructures est essentiel pour les années à venir, dans un contexte de raréfaction de l'eau et du renchérissement du prix de l'énergie* », résume le maire **Hervé Chérubini**. « *Encore un peu de patience, notre accès à l'eau potable vaut bien quelques petits tracas de circulation !* »



Avant

Après



## L'AVENUE DURAND-MAILLANE MÉTAMORPHOSÉE



La première phase de réaménagement de l'avenue Durand-Maillane s'est achevée le 14 avril dernier, avec 2 semaines d'avance sur le planning. Métamorphosée, elle invite désormais à une circulation et une déambulation apaisées.

Cette première phase de rénovation, visant à moderniser les réseaux en sous-sol (eau, assainissement, pluvial, réseaux secs...), puis à réaménager la voirie et les espaces verts en surface, avec des axes de circulation séparés pour les voitures, les piétons et les cyclistes, se poursuivra sur la partie restante de l'avenue jusqu'à la place Mireille lors de la deuxième tranche, d'octobre 2023 à avril 2024.

La transformation du boulo-drome de la place Jean-Jaurès en places de stationnement sera également réalisée à ce moment-là, avec la création d'un nouveau boulo-drome dans la traverse de la Chauche vieille.

### Les commerçants satisfaits

« *Génial ! Je suis très satisfaite du réaménagement de l'avenue. L'ensemble est*

*plus accueillant et il y a beaucoup plus de passage. Mon magasin est aussi bien plus visible depuis qu'il n'y a plus de voitures garées le long du trottoir devant la devanture.* » **Martine Clément, Arkansas**

« *C'est très bien, c'est top ! Les retours des clients sont également très positifs. Tout le monde trouve ça très joli et bien plus agréable. Ce nouveau cadre donne à tous l'envie de se balader.* » **Karen, l'Épicurieuse**

## Arènes Barnier : bientôt finies !

Depuis le mois de mars, les arènes Barnier font l'objet d'une montée en gamme avec l'installation de toilettes, avec une rampe d'accès PMR, et de 5 mâts d'éclairage, afin d'améliorer l'accueil du public, notamment en soirée.

Les équipements de plomberie ayant été installés début mai, les travaux sont désormais presque achevés et la piste a été remise en état ; néanmoins, suite à un re-

tard de livraison des mâts d'éclairage, les arènes ne seront réellement opérationnelles dans leur configuration complète qu'à la fin du mois de mai.

En attendant, des cônes de protection en plastique ont été placés sur les platines des 5 mâts par mesure de sécurité.

Cette amélioration marque la 2<sup>e</sup> étape de rénovation des arènes, rouvertes au public en septembre 2020, et depuis redevenues un lieu de vie et de détente, accueillant des manifestations culturelles ou festives.



## L'Office de tourisme rénové a rouvert ses portes

C'était l'autre chantier de l'hiver sur la place Jean-Jaurès : la rénovation thermique de l'Office de tourisme intercommunal.

Celle-ci a porté sur l'isolation des murs, de la toiture et des sols, l'installation d'une pompe à chaleur, le remplacement de l'éclairage existant par des luminaires moins énergivores, la pose de panneaux photovoltaïques, l'installation d'une pergola le long de la façade extérieure pour créer un ombrage naturel, dans l'objectif d'en faire un bâtiment à énergie positive.

« *La saison touristique démarre ainsi avec un office rénové, assurant désormais ses missions en répondant davantage aux enjeux du développement durable* », indique **Yves Faverjon**, premier adjoint au maire chargé de l'économie et du tourisme.





# LA MOBILITÉ EST UN SUJET QUI CONCERNE TOUT LE MONDE

Qu'on vive à Saint-Rémy, qu'on y travaille, qu'on y vienne pour ses courses, pour se soigner, pour ses loisirs ou pour ses vacances, qu'on soit étudiant, actif ou retraité... on a tous besoin de se déplacer et quel que soit le mode que l'on choisit, on est tous confrontés, à titre individuel, aux problématiques qui vont avec : sécurité, fluidité de la circulation, stationnement, prix du carburant, bruit, pollution...

Par ailleurs, à titre collectif, les objectifs climatiques de la transition écologique nous imposent de réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre, dont une grande partie proviennent des hydrocarbures utilisés par nos véhicules.

## Objectif ville durable

« Dans ce contexte, l'un des leviers des décideurs publics, pour à la fois améliorer le quotidien des habitants et accélérer la transition écologique, est de proposer une nouvelle organisation de l'espace public, afin de remettre l'humain au cœur de la ville, de refaire de celle-ci un lieu agréable, en réduisant le recours à la voiture », résume **Juliette Dorise**, conseillère municipale en charge de la mobilité. « Les enjeux étant nombreux, l'équation est difficile à résoudre et les communes sont en première ligne. »

C'est pour avoir une vision globale et objective sur cette thématique que la municipalité a engagé en 2021 une étude mobilité très poussée. Après deux ans de travail, le cabinet spécialisé Vizea vient de rendre un état des lieux, tenant compte notamment de la sociologie de la commune, des infrastructures routières existant à Saint-Rémy et alentours, des taux de remplissage des parkings, des différentes polarités (professionnelles, santé, scolaires, loisirs...), des projets urbains

à venir (Cèdres, Valat-Neuf, La Roche...), etc. En lien avec le Conseil départemental, la Communauté de communes et la ville, il s'est également appuyé sur 2 comptages automatiques routiers réalisés pendant une semaine en août et en octobre 2021, sur une consultation des usagers et d'associations lors d'une journée technique de co-construction en juillet 2022, ainsi que sur les signalements effectués sur une carte participative en ligne jusqu'en septembre 2022.

Ce dossier du *Journal de Saint-Rémy* synthétise les grandes lignes du diagnostic qui servira de base aux élus pour élaborer les stratégies à mettre en œuvre. Celles-ci seront abordées plus en détail dans un prochain numéro.

Vous pouvez retrouver le diagnostic complet en téléchargement sur le site de la ville.

« À partir du moment où on se déplace, on est concerné par la mobilité. » Juliette Dorise

## Carte participative

Chacun, dans ses déplacements effectués sur la commune, à pied, à vélo ou en voiture, peut trouver des choses à améliorer dans son expérience quotidienne de mobilité. C'est pour écouter ces propositions et enrichir le diagnostic que l'étude a donné la parole aux usagers pendant l'été 2022, via une carte participative.

Géolocalisées, les propositions poursuivent plusieurs objectifs : réduire la place de la voiture, faciliter l'usage du vélo (continuités cyclables, stationnement...), améliorer la sécurité des différents modes de déplacement (vitesse, visibilité...) améliorer la signalisation horizontale ou verticale...

## Qui va là ? 4 types d'usagers

Le diagnostic met en évidence 4 grandes catégories « d'usagers à enjeux », c'est-à-dire de profils correspondant à différents types de déplacements.



0-29 ans  
26,5%

• **Les jeunes (0-29 ans, 2 600 habitants, 26,5% de la population)** sont composés pour moitié des moins de 14 ans, scolaires et pratiquant des activités de loisirs sur la commune, et pour moitié d'étudiants et de jeunes actifs, souvent associés à une certaine précarité (ressources plus faibles et irrégulières). Pour les premiers, des itinéraires vélo sécurisés peuvent présenter un levier significatif d'autonomie. Pour les seconds, l'augmentation des déplacements à vélo peut apparaître comme un levier pour éviter une dépendance excessive et coûteuse à la voiture.



30-59 ans  
37,5%

• **Les 30-59 ans (3 650 habitants, 37,5% de la population)** correspondant principalement à des « ménages pendulaires\* » et des familles monoparentales aux besoins de mobilité complexes. Parmi eux, 2 400 (60%) travaillent sur la commune : 76% d'entre eux s'y rendent en voiture, 8% à pied, 3% à vélo, ce qui est plus faible que la moyenne du Pays d'Arles. Cela représente un grand potentiel de report modal vers le vélo.

\* Effectuant des déplacements quotidiens liés au travail



+ de 59 ans  
36%

• **Les personnes de plus de 59 ans (3 500 habitants 36% de la population)** ont une mobilité quotidienne plus locale, avec moins de marge de manœuvre dans leurs déplacements (perte d'autonomie, difficultés financières accrues...), en particulier dans les zones peu denses.

+ **Les visiteurs et touristes**, dont le nombre a conduit la préfecture à surclasser démographiquement la commune en 2021, à 19 336 habitants.

## D'où venons-nous ? Où allons-nous ?

### Principaux points d'entrée dans le territoire du Pays d'Arles

- Gares Avignon TGV, Nîmes-Pont du Gard
- Aix, Avignon, Cavaillon, Marseille
- Aéroports Marseille, Nîmes
- Camargue, Luberon

Notée comme lieu d'hébergement et de destination, la commune de Saint-Rémy est un pôle d'attractivité touristique et dynamique.

### Les pôles générateurs de flux

- **Tourisme** : 70 000 passages à l'Office de tourisme et à Saint-Paul
- **Administration et services publics** : Mairie, police municipale, finances publiques, maison des associations, bibliothèque, cinéma, CCVBA, gendarmerie, pompiers, sapeurs forestiers, Alpilium, stades, skate-park...
- **Commerces, entreprises** : Centre ancien et abords immédiats : 450 petits commerces, 75 tertiaire bureaux, 15 artisans et services

Zone de la Gare : supermarchés, petits commerces, artisanat et services

Zone de la Massane : commerces de gros, artisanat, services, petits commerces

### • Entreprises et employeurs publics générant des flux de marchandises

1 918 établissements ont été recensés au 31 décembre 2019 à Saint-Rémy, dont 1 591 dans le secteur tertiaire.

220 relèvent de l'administration publique, de l'enseignement ou de la santé.

210 font partie du secteur de la construction et 115 de l'industrie.

Les jeunes scolarisés

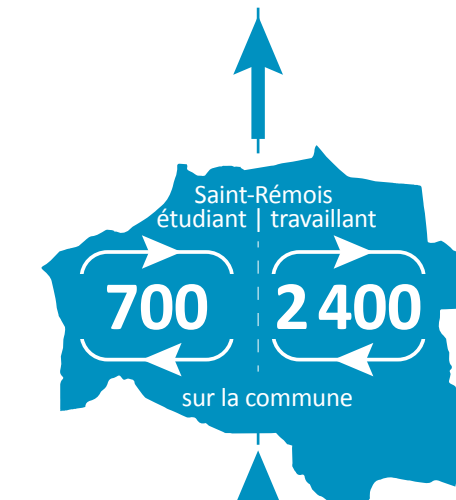
300

Saint-Rémois vont étudier en dehors de la commune

Les ménages pendulaires

1 635

Saint-Rémois vont travailler en dehors de la commune



600

élèves viennent étudier à Saint-Rémy

2 730

actifs viennent travailler à Saint-Rémy



## Des réseaux routiers aux « modes actifs »

En passant en revue d'une part l'étendue du réseau routier, le réseau de recharge des véhicules électriques, l'offre en transports en commun et en stationnement, et d'autre part le « système vélo » et le « système marche à pied », le diagnostic décrit les points forts et les points faibles du système de transport saint-rémois, et met en évidence les premiers enjeux de mobilité durable.

Le réseau routier dans et autour de Saint-Rémy comporte 6 niveaux de voies, caractérisés notamment par le type et le nombre de véhicules qui les empruntent, les vitesses de circulation maximales, la typologie des quartiers desservis : le réseau magistral, le réseau principal, la liaison régionale, la liaison locale, et le réseau de desserte locale. L'étude tient également compte des nuisances sonores et de la pollution occasionnées par le trafic sur les axes principaux.

Cette hiérarchisation dans le diagnostic fournit une vision des aménagements possibles pour **développer le potentiel cyclable** et définir des axes forts à valoriser pour les transports collectifs.

### Aller (presque) partout en 5 minutes de vélo

Au sein de ce vaste réseau, l'étude examine « le système vélo », qui est l'ensemble des aménagements, matériels, services... réalisés ou en projet, permettant d'avoir une pratique du vélo efficace, confortable et sûre. Si de nombreux efforts ont été réalisés ces dernières années (voies cyclables, « chaucidou » av. Pellissier, appuis-vélos...), le diagnostic pointe des améliorations très ciblées à apporter sur différents axes. « Le sujet n'est pas de supprimer l'usage de la voiture individuelle mais d'apaiser les circulations afin de rendre le cycliste plus visible, pour sa sécurité. Pour améliorer les liaisons entre les différents pôles, il existe de belles opportunités avec les anciennes voies de chemin de fer, les chemins de halage, les chemins agricoles, les voies à faible trafic. »

Les cartes isochrones révèlent par ailleurs que le potentiel cyclable de Saint-Rémy est très important. « **Pratiquement tout le centre ville élargi peut être couvert en 5 minutes, et en moins de 30 minutes on atteint les villages voisins !** » souligne Juliette Dorise.

Ce mode de déplacement est par ailleurs de nos jours grandement facilité par l'adoption des vélos à assistance électrique ; il est à noter que la mairie propose une prime à

l'achat (indexée sur le dispositif de l'État de façon à ce que le demandeur puisse également bénéficier de l'aide gouvernementale).

De la même façon, le diagnostic aborde de façon approfondie le « système marche à pied » et les améliorations à apporter sur les cheminements piétons, pour favoriser la marche au sein d'un espace urbain attractif et sécurisé.

### Des alternatives durables à « l'autosolisme »

« En conclusion, le diagnostic pose les enjeux et les prémices de la stratégie à mettre en œuvre dans un objectif de mobilité durable », résume Juliette Dorise. « Il reste encore du travail mais pour satisfaire les besoins des usagers, on a déjà une idée des directions à prendre, comme valoriser (pour le fluidifier) le réseau routier secondaire desservant les entreprises et les commerces de proxi-

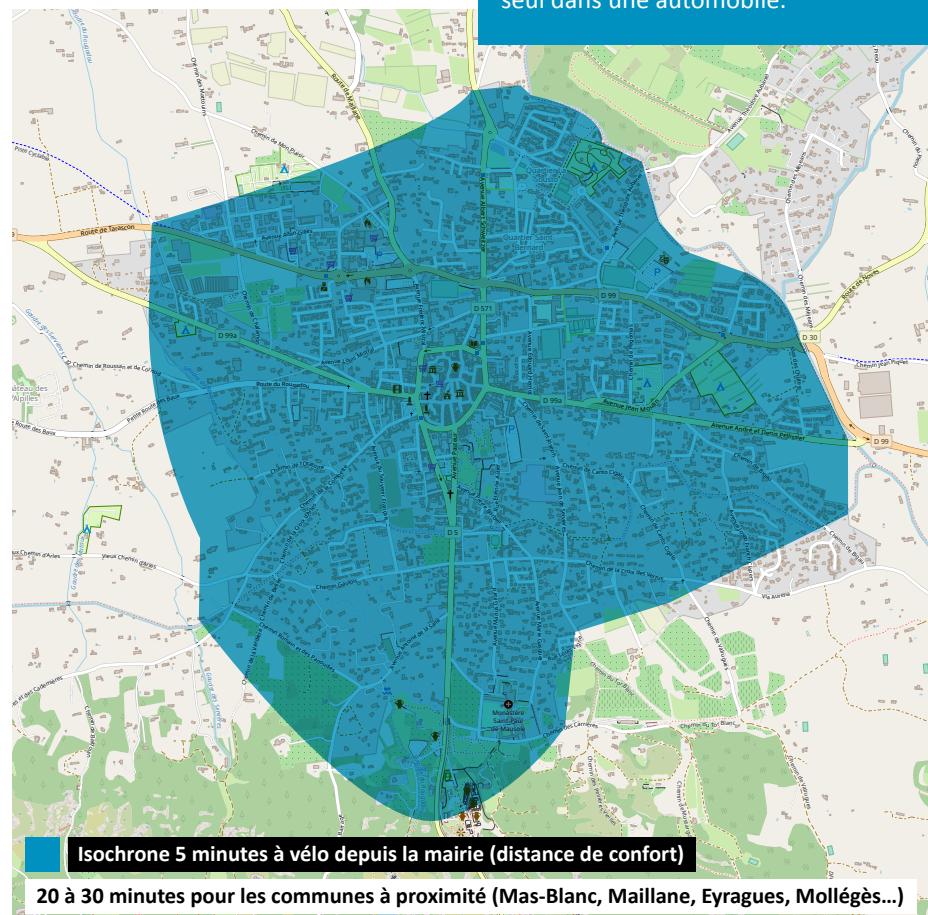
mité, développer les continuités « modes actifs », renforcer l'intermodalité, mieux connecter les pôles d'attractivité de la commune, poursuivre le développement de l'offre de stationnement et de services liés à la mobilité... »

#### Transports en commun :

- 2 lignes de bus (57 et 54)
- La navette du marché en période estivale le mercredi matin
- La navette du CCAS pour les + de 65 ans et les personnes en situation de handicap du lundi au vendredi
- Train à moins de 30 km

L'intermodalité désigne la possibilité d'utiliser successivement au moins 2 modes de transports sur un même déplacement, sans rupture entre eux.

L'autosolisme désigne le fait de circuler seul dans une automobile.



## Stationnement : toujours plus ?

Dans le cadre de l'intermodalité des transports, l'étude mobilité se penche sur les taux d'occupation des parkings existant sur la commune, le mercredi pendant la haute saison et en semaine en période creuse. Elle met ainsi en évidence que la plupart du temps, en dehors des pics de fréquentation, les parkings ont une capacité d'accueil largement suffisante, même si des améliorations restent à apporter.

« Chaque jour, on stationne son véhicule au domicile, au travail, pour faire ses courses ou pour pratiquer nos activités de loisirs », analyse Juliette Dorise. « Problème : à peu près tout le monde effectue ces déplacements aux mêmes moments, ce qui occasionne, certains jours de l'an-

née, la saturation des parkings dédiés, pendant des pics de courte durée. »

Pour absorber ces pics, il faudrait « en théorie » sur la commune jusqu'à 3 ou 4 places par véhicule, pour lui permettre de stationner aux différents moments de la journée et de l'activité de son proprié-

taire... Un objectif impossible à atteindre, alors que la multiplication des parkings en zone urbaine n'est ni possible ni souhaitable, et qui se complique encore quand la population double plus de 6 mois par an, ce qui est le cas à Saint-Rémy en saison touristique.

Parking (nombre de places)	Taux de remplissage mercredi juillet				Taux de remplissage mardi octobre			
	7h45	10h30	16h45	19h45	7h45	10h45	16h45	19h45
Libération (400)	13%	108%	59%	47%	30%	63%	62%	41%
Place du Général de Gaulle (150)	7%	73%	49%	28%	11%	37%	45%	15%
Collège Glanum (145)	3%	9%	2%	3%	1%	3%	18%	10%
République (115)	-	-	88%	87%	23%	57%	88%	43%
Place Jean Jaurès (100)	55%	99%	91%	90%	48%	125%	106%	78%
Stade Sans Souci (40)	0	90%	38%	25%	20%	58%	113%	120%
Arènes Coinon (40)	10%	70%	5%	20%	0	3%	0	0
Piscine (40)	25%	95%	60%	45%	3%	3%	4%	1%
Coste (70)	7%	79%	20%	17%	24%	56%	61%	43%

Alors, quelle solution ? Comme l'indique Juliette Dorise, « l'étude mobilité démontre que le besoin de parkings-relais en extérieur de la ville n'est pas justifié. Dans un premier temps, il est préférable de valoriser l'offre existante. »

« Il y a par ailleurs sans doute mieux à faire avec le foncier disponible en péri-

phérie que d'y créer toujours plus de parkings », renchérit Yves Faverjon. « Il nous semble plus pertinent de permettre à des entreprises de s'implanter et de se développer, pour créer de l'emploi et diversifier l'activité économique de la commune ; il doit aussi y avoir à Saint-Rémy une place pour les activités non

touristiques. À un moment, la question qu'il faut se poser, c'est "est-ce que Saint-Rémy a vocation à aspirer toujours plus de voitures, dans une logique de massification du tourisme ?" Selon nous, la réponse est non. »

### La Navette du marché reprend du service cet été

Pour la troisième année consécutive, la ville remet en service la Navette du marché chaque mercredi, de 9h à 13h, à compter du 5 juillet. Effectuant une rotation toutes les 15 minutes entre le parking du collège (stade Sans-Souci) et le centre ancien (devant la bibliothèque municipale), ce service permet de s'affranchir des difficultés de circulation et de stationnement en centre ville les jours de marché.

La Navette est gratuite, n'hésitez pas à vous en servir !





## LE FESTIVAL D'AVIGNON REVIENT À SAINT-RÉMY

Le nouveau spectacle itinérant de la 77<sup>e</sup> édition du Festival d'Avignon se jouera sur le site archéologique de Glanum, le jeudi 13 juillet à 20h. Il s'agit d'une création intitulée *L'Addition*, mise en scène par le Britannique Tim Etchells et interprétée par le duo de performeurs franco-anglais Bert & Nasi.

Deux interprètes entrent en scène : un client commande un verre, le serveur arrive. Et là, c'est le drame. Jouée et rejouée, « la scène » bascule : cauchemar ou comédie ? Mené par le metteur en scène Tim Etchells, le duo Bert & Nasi exécute une performance aussi drôle qu'explosive ! Tous trois s'amuse à bousculer les mécanismes du théâtre autant que les relations de pouvoir, pour savoir qui va payer l'addition. À coups de retournements et d'improvisations travaillées, avec une écriture ciselée et un sens du burlesque maîtrisé, l'histoire nous entraîne dans une course ludique et féroce, changeant constamment de registre et de genre, ouvrant vers une variété infinie de possibles.

Durée 1h10 – Tarifs 20€ | 15€ | 10€ – Réservations sur festival-avignon.com



## NUIT DES MUSÉES

Pour la 19<sup>e</sup> édition de la Nuit européenne des musées, le musée des Alpilles invite le public à découvrir ses collections de manière ludique et singulière, grâce à « Paulette », la boîte sensorielle qui invite les visiteurs à retrouver les animaux représentés au musée en sollicitant les sens de l'ouïe, de l'odorat, de la vue et du toucher. À la tombée de la nuit, extinction des lumières et déambulation dans le musée à la lampe torche.

Entrée libre, de 18h à 23h. Pensez à apporter votre lampe torche !

## LA BIBLIOTHÈQUE, LIEU VIVANT

Avec ses rendez-vous réguliers (cercles de lecture, ateliers d'écriture, heures du conte, lecteurs en herbe, ateliers créatifs, soirées jeux, cafés numériques), ses rencontres ponctuelles, ses expositions, et ses événements annuels (*Gaming Sessions* et le désormais incontournable *escape game* de l'été), la bibliothèque municipale attire un public toujours plus nombreux et de toutes les générations.

La bibliothèque Joseph-Roumanille compte toujours plus d'adeptes, dépassant les 11 000 entrées en 2022, soit 3 000 de plus qu'en 2021. « Nous sommes sortis d'une période pendant laquelle nos animations ont été perturbées », analyse Gaëlle Gascon, directrice de la bibliothèque. « Les chiffres montrent que les lecteurs apprécient la reprise de ces rendez-vous : depuis le dernier trimestre 2022, on a même franchi le cap des 1 000 visiteurs mensuels. »

Tout savoir sur les animations de la bibliothèque : 04 90 92 70 21 mairie-saintremydeprovence.com



# G-GRAINES

## BIENNALE G-GRAINES : LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Écrire une nouvelle sur le thème de l'eau en s'inspirant de documents d'archives, c'est ce que propose l'atelier d'écriture *Eau et Patrimoine*, avec 2 séances à la bibliothèque Joseph-Roumanille, les samedis 27 mai et 24 juin à 14h30, en partenariat avec le service patrimoine.

Renseignements et inscriptions au 04 90 92 70 21

Exposition *En eau miroir* : jusqu'au 21 mai, le musée des Alpilles expose les productions réalisées par les élèves des établissements de Saint-Rémy-de-Provence sur le thème de l'eau, dans le cadre de la résidence de l'artiste Laurent Valéra.

Photo extraite d'une bobine 16 mm de Roger Olivier

## LE SAINT-RÉMY DES ANNÉES 1950

### ENTRE AUX ARCHIVES

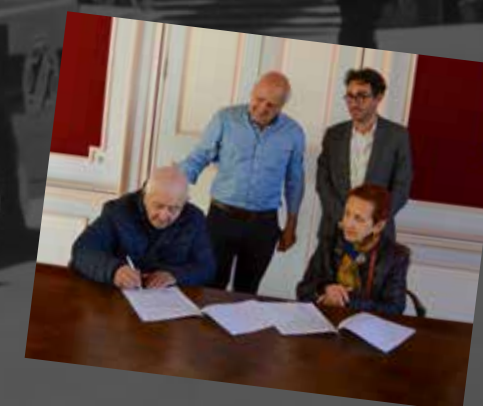
Roger Guillot et sa famille viennent de faire don à la commune de documents et objets ayant appartenu à Roger Olivier et à son père Joseph Olivier. Parmi eux, on compte notamment de nombreuses plaques de verre de photos et des bobines de film Super 8, tournés dans les années 1950, témoignages inestimables de la vie saint-rémoise à cette époque.

Ce don à la commune fait suite à la disparition de Claudette Olivier née Guillot, veuve de Roger Olivier (1921-1992) qui était un passionné de photos et de films.

Roger Olivier était le fils de Joseph Olivier (1897-1963), propriétaire du Café des Variétés. Ami du peintre Albert Gleizes et de Jean Baltus, Joseph fit de ce café un emblématique lieu de culture, s'intéressant tour à tour à la photographie, à la peinture, à la musique, et à la culture provençale. Initié au tambourin en 1941, il contribua par ailleurs à la formation de toute une génération de tambourinaires saint-rémois.

Il y a quelques années, ses partitions de galoubet-tambourin avaient déjà été versées aux archives municipales par la famille. « Ce nouveau don de documents inédits aux archives municipales est très précieux », résume Gabriel

Colombet, adjoint au maire chargé de la culture et du patrimoine. « Regroupés dans le "fonds Roger et Claudette Olivier", ces photos et films seront consultables à la bibliothèque municipale, sur rendez-vous. »



Signature de la convention de don avec Roger et Claude Guillot

## LE PARVIS DU CHRIST RÉNOVÉ

Dans le cadre de la restauration de l'édifice du Christ en croix de la place de la République, la ville a renoué le parvis qui entoure le socle. Toujours en laboratoire, le Christ en bois attend d'être restauré.

Après la rénovation du socle en pierre de taille et de la croix en fer forgé en novembre dernier par l'entreprise Maison Massive, le parvis a nécessité une restauration plus importante réalisée dans un second temps. Au mois d'avril, les trois dalles de pierre formant les

marches de l'édifice, dégradées et cassées à plusieurs endroits, ont ainsi été réparées, et quatre potelets en pierre massive ont été posés pour en préserver les angles. Cet aménagement a été réalisé avec le soutien du Conseil départemental 13.

« En attente des conclusions du laboratoire spécialisé A-Corros sur la restauration du Christ, la municipalité réfléchit au moyen de conserver au mieux et à son éventuel retour en croix », indique Gabriel Colombet, adjoint à la culture et au patrimoine.



## CIMETIÈRE DES JUIFS

La remise en état des murs d'enceinte du cimetière des Juifs se poursuit.

Construits en 1847, le portail et les murs d'enceinte du cimetière, hauts de plus de deux mètres, font actuellement l'objet de travaux de restauration. La première tranche de travaux en 2020 a permis de consolider et restaurer le mur ouest

qui menaçait de s'écrouler ; la seconde phase, qui concerne les trois derniers murs de clôture et la porte d'entrée, devrait se terminer en début d'été.

Ce cimetière communal, désaffecté depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, a été classé monuments historiques en 2007. Il ouvre ses portes chaque année à l'occasion des Journées du patrimoine.





EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | DÉFENDONS NOTRE HISTOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

## Une saison touristique étendue

Ces dernières années, nous avons tous pu constater que la saison touristique à Saint-Rémy, qui traditionnellement s'étendait de Pâques à fin septembre, s'élargit de plus en plus, démarrant désormais au tout début du printemps et se prolongeant encore quelques semaines au mois d'octobre. **Alors que bien des communes touristiques aimeraient bénéficier d'une haute saison de plus de 4 mois, nous devons bien reconnaître qu'à Saint-Rémy, celle-ci en dure désormais près de 8 !**

C'est évidemment le signe d'une attractivité et d'une dynamique fortes, et aussi le fruit d'années de travail d'une municipalité soucieuse de valoriser un cadre de vie exceptionnel. C'est peut-être aussi la conséquence d'un report de séjours de nos visiteurs dans la période du printemps, permettant ainsi d'éviter les fortes chaleurs estivales. Et de fait, **les commerçants et forains que nous avons interrogés font déjà part de leur satisfaction quant à ce démarrage précoce de la saison.**

Voilà qui devrait faire réfléchir les incorrigibles prophètes du déclinisme qui, à la vision des parkings bien remplis dès les mercredis du mois d'avril, annoncent (évidemment à tort !) la mort des commerces au lieu de se réjouir d'une haute saison plus longue qu'auparavant. De notre côté, en tant que décideurs publics, **nous préférons voir la fréquentation touristique se répartir sur une plus longue période plutôt que d'en accompagner, voire en subir, une croissance démesurée sur les seuls mois d'été**, avec les problèmes qui découlent de ce qui deviendrait du tourisme de masse.

Les conseils municipaux peuvent être écoutés dans leur intégralité sur le site internet de la ville : [www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr) (Rubrique Mairie / Citoyenneté).

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | LE RENOUVEAU SAINT-RÉMOIS

## Notre position sur le budget 2023

Comme l'année dernière, **nous nous sommes abstenus sur le budget voté au conseil municipal le 28 mars dernier.**

Comme dans toutes les collectivités locales, c'est un budget de crise, fortement contraint par le contexte d'inflation et de crise économique. Les charges de fonctionnement explosent sous le coup de la flambée des coûts de l'énergie.

Sur le fonctionnement, **le soutien renouvelé aux associations et le maintien de la subvention de 500 000 euros au CCAS sont de bonnes choses.**

Nous sommes satisfaits que cette année, les travaux prévus dans les logements d'urgence de la Combette puissent se réaliser. Il était grand temps !

Nous pensons que nous pourrions **réduire nos charges de fonctionnement en optimisant, par exemple, l'Alpiliun** (plus de 200 000 euros par an) et en ouvrant celui-ci davantage aux congrès et aux séminaires d'entreprises.

Sur l'investissement, nous approuvons la rénovation de notre collégiale Saint-Martin, la désimperméabilisation de nos cours d'écoles, la requalification de l'espace sportif de la Petite Crau, la transition écologique de nos bâtiments communaux, le budget participatif.

Néanmoins, **il y a un investissement lourd qui continue de poser question aux Saint-Rémois : la piscine.**

**Ce constat sur la fréquentation touristique recoupe par ailleurs certains points-clés du diagnostic de l'étude mobilité**, notamment ceux du stationnement et plus largement de la place de la voiture, en lien avec l'objectif d'une cohabitation apaisée entre les différents modes de déplacement.

Les enjeux de la mobilité sont nombreux et concernent Saint-Rémois comme visiteurs. Qu'ils concernent la sécurité, la fluidité de la circulation, la pollution et même la question de la précarité, on ne pourra pas les résoudre avec la solution unique d'une place illimitée à la voiture.

Ainsi, une saison touristique élargie, c'est la possibilité de mettre en œuvre une mobilité durable sans nuire à la croissance de nos commerces.

Comme nous l'annoncions dès le mois de juillet dernier, les coûts de construction explosent : **1,6 millions d'euros en plus par rapport au budget initial !**

En quelques mois, nous sommes passés **d'un budget de 5,8 à 7,4 millions d'euros** avant même que les travaux ne commencent.

Au-delà de l'investissement, c'est la section fonctionnement de notre budget qui sera très fortement impactée par ce futur équipement.

Une piscine ouverte toute l'année dans le contexte actuel, c'est **une flambée assurée, prévisible des coûts de l'énergie, de l'eau, de l'entretien général et du personnel.**

D'ailleurs, nombres de communes font ce constat, ne peuvent déjà plus faire face à toutes ces dépenses et ferment leurs piscines : Châteaurenard, Maussane...

**Nous persistons à penser que ce projet aurait dû être modifié, amendé, adapté au vu des circonstances défavorables.**

Il aurait pu aussi être envisagé de mutualiser avec Châteaurenard qui a également un projet de piscine couverte car nous sommes dans le même bassin de vie et il est raisonnable de mutualiser ce type d'équipement.

Romain Thomas, Céline Salvatori, Jean-Jacques Mauron, Marie-Pierre Diassy, Pascal Bouterin, Nathalie Hervet

La rédaction reproduit *in extenso* et à la lettre le texte fourni par le groupe d'opposition.

## LA MAIRIE RECRUTE !

À quelques semaines de l'été, la mairie de Saint-Rémy-de-Provence recherche toujours des agents saisonniers, indispensables au bon fonctionnement des services de la collectivité pendant la période de juin à septembre, riche en événements sur la commune.

Ces postes sont à pourvoir à partir de 18 ans. Pour les jeunes notamment, c'est l'occasion de trouver un job d'été et de se forger une expérience, au service de la commune et de ses habitants.

N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous !

Pour plus d'informations, contacter le service des ressources humaines au 04 90 92 08 10

## RECRUTEMENT DES JSP

Les jeunes sapeurs pompiers Alpilles / Saint-Remy-de-Provence

Date limite pour les dépôts de dossiers le 31 mai 2023.

## Rappel : FORMATIONS AUX GESTES QUI SAUVENT

Chaque premier mercredi du mois, la municipalité forme gratuitement les Saint-Rémois qui le souhaitent aux gestes qui sauvent. Prochains créneaux disponibles : le 5 juillet.

Des sessions de 3h sont ouvertes aux Saint-Rémois et aux personnes travaillant à Saint-Rémy, pour apprendre les premiers gestes de secours, la conduite à tenir en cas d'urgence vitale ainsi que l'usage des défibrillateurs.

De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, Espace de la Libération. À partir de 12 ans.

Inscription indispensable par téléphone au 06 16 78 62 26





# QUI SERA LA PROCHAINE DAME DE SAINT-RÉMY ?

La 13<sup>e</sup> élection de la Dame de Saint-Rémy aura lieu le samedi 10 juin. L'une des trois candidates succèdera à Lisa-Rose Jonas, les deux autres deviendront ses demoiselles d'honneur. Toutes trois porteront le costume provençal pour représenter la ville lors des festivités locales.

## Carla Baculard

15 ans et demi

**Études :** 2<sup>nd</sup>e générale au lycée Théodore-Aubanel à Avignon (section bachibac français-espagnol)

**Carrière pro :** architecte

**Passion :** tennis, voyages, vêtements, fêtes

« Ma motivation pour devenir Dame de Saint-Rémy provient du fait que j'ai toujours vécu dans cette commune et que je suis fille, petite-fille et arrière-petite-fille de Saint-Rémois. Mon arrière-grand-père François était berger et conteur dans les Alpilles, il a notamment créé avec ses amis bergers la Fête de la transhumance en 1983. Il était très souvent accompagné de la Dame de Saint-Rémy et de provençales. C'est pour cela que j'ai toujours été bercée par les fêtes de Saint-Rémy et ses traditions. Je serai donc fière de représenter ma ville lors des prochaines festivités. »



## Maeva Philip

18 ans

**Études :** 1<sup>re</sup> année d'école d'infirmière

**Carrière pro :** infirmière

**Passion :** musique, danse et enfants

« Depuis mon plus jeune âge, mes parents, membres de la Saint Éloi, me font baigner dans les coutumes de nos villages. Imprégnée de nos traditions, je me costume afin de faire vivre cet héritage qui je l'espère sera éternel. Du costume de Mireille au costume d'Arlésienne en passant par la prise de ruban, j'ai su apprendre et évoluer autour de ce costume traditionnel. Le partage et la transmission me tiennent à cœur et je sais que j'apprendrai également beaucoup de cette expérience. Très attachée à Saint-Rémy-de-Provence, je porte ma candidature à cette élection. Je ferai tout mon possible pour représenter la culture de notre région et ses traditions. »



## Aude Véran

15 ans et demi

**Études :** Bac professionnel commerce et métiers de la relation client au lycée Saint-Vincent-de-Paul à Avignon

**Carrière pro :** vente, commerce, management, communication

**Passion :** traditions provençales et camarguaises, bouvine, port du costume

« J'ai reçu dans mon éducation l'amour de la Provence et de ses traditions. Le costume est un savoir-faire qui se transmet chez moi de génération en génération. Il a été le vêtement quotidien de toutes les femmes de ma famille paternelle et ma grand-mère Alice Véran l'a toujours porté lors de fêtes. Je suis candidate à cette élection pour avoir la chance de représenter Saint-Rémy, berceau de ma famille depuis 1420. »



# INT-RÉMY ?



Le Comité des Fêtes attribue ce titre depuis 1996, tous les 2 ans, pour rendre hommage à Jeanne de Laval (1433-1498), deuxième épouse du Roi René, comte de Provence. Celle-ci était appelée Dame de Saint-Rémy par les habitants qui appréciaient ses actions pour la ville.

Cette élection met en avant la culture provençale et le costume du Pays d'Arles. La transmission des gestes pour le plissage du fichu ou encore pour l'art de la coiffure d'arlésienne s'est faite et se fait toujours de mère en fille, de marraine en filleule. C'est avant tout une histoire de femmes qui au fil du temps ont formé une chaîne permettant à tous ces savoir-faire d'arriver jusqu'à nous.

**Rendez-vous le samedi 10 juin 2023 à 11h en salle d'honneur de la mairie pour suivre l'élection.**

La ville souhaite bonne chance aux trois candidates !



## NAISSANCES

- BOURREAU Anjali, le 08/04/2023
- CALLET HUMEAU Adèle, le 15/04/2023
- DANIEL Antoine, le 10/04/2023
- DEKIOUK Sarah, le 14/04/2023
- FILIPPINI Baptiste, le 02/04/2023
- FILIPPINI Jules, le 02/04/2023
- GARCIA Jonathan, le 30/03/2023
- LAVILLE Alizé, le 15/04/2023
- RICO Alba, le 28/03/2023
- RODENAS Catalina, le 20/04/2023
- TGHANIMT MAARAD Achraf, le 08/04/2023

## MARIAGES

- GILLI Pierre et BRACCIANO Cécile, le 22/04/2023
- GRENOUILLOUX Olivier et LESCURE Sophie, le 29/04/2023

## PACS

- GAY Mathieu et CHANTRY Stéphanie, le 29/03/2023
- MARTIN Jean et BOURRÉE Brigitte, le 19/04/2023

## DÉCÈS

- CHAUVET Louis, le 01/04/2023
- LONGO Jean, le 14/04/2023
- PERROT Monique, le 22/04/2023
- ROULLET de la BOUILLERIE Augustin, le 13/04/2023
- ROUSSEAU Jean, le 01/04/2023

## ILS ONT EU 100 ANS

Mme Dorier et M. Aymard ont soufflé 100 bougies à quelques semaines d'intervalle. Ils vivent tous deux au quartier du Grès.







Obtention du label jeunes par le Football Club saint-rémois



Soirée jeux à la bibliothèque municipale Joseph-Roumanille



Clôture de l'exposition 50 ateliers d'artistes du musée des Alpilles et lancement de la 2<sup>e</sup> édition de la biennale G-graines



Opération Nettoyons le sud au lac de Barreau : les participants ont récolté 1200 litres de déchets



Concours de gaufres à la Maison de la jeunesse



Présentation du livre de Florence Aprin par elle-même aux élèves de M. Jouve à l'école de la République



Atelier du musée des Alpilles et jeu de piste au cimetière



Lancement du livre *Parcours d'histoires : les secrets d'un cimetière patrimonial*



Défilé de la charrette des ânes



Présentation par leurs porteurs des projets en lice pour la seconde édition du budget participatif